



Référentiel-RS

"Ingénierie des certifications pour le RS"

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION	
	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>Compétence 1.</p> <p>Évaluer la pertinence du projet de certification, en analysant son utilité économique et sociale, afin de valider sa faisabilité.</p>	<p>Épreuve pratique portant sur la présentation du projet de certification + entretien oral avec le jury</p> <p>Le candidat est évalué sur sa capacité à évaluer l'adéquation par rapport au marché du travail, du projet de certification.</p> <p>Durée : 10 min</p>	<p>Qualités générales attendues (non observable directement) Rigoureux, méthodique</p> <p>Indicateurs (éléments observables directement) Le candidat vérifie que son projet de certification entre dans le périmètre du répertoire spécifique. Le candidat vérifie que son projet de certification est complémentaire à un métier ou mobilisable dans diverses situations professionnelles. Le besoin est identifié et exprimé par le candidat. Le public cible est identifié (métier, professionnels concernés). Le candidat recueille l'expression du besoin par les acteurs économiques (études, enquêtes, statistiques...) Le candidat présente des éléments qui démontrent que le projet répond à un besoin du marché de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offres d'emploi, difficulté de recrutement • Témoignages des opérateurs économiques (employeurs / et ou syndicats professionnels)

<p>Compétence 2.</p> <p>Rédiger la note d'opportunité en s'appuyant sur les données recueillies afin d'apporter un argumentaire exhaustif du projet de certification et démontrer en quoi il répond aux besoins en compétences du marché</p>	<p>Épreuve pratique portant sur la présentation du projet de certification + entretien oral avec le jury</p> <p>Le candidat est évalué sur sa capacité à clarifier le projet, à préciser les objectifs et la finalité de la certification</p> <p><u>Durée</u> : 10 min</p>	<p>Qualités générales attendues : Claire et précis</p> <p>Indicateurs (éléments observables directement) Le contexte et les objectifs de la certification sont identifiés. Le candidat démontre le besoin en compétences en s'appuyant sur une analyse des situations de travail. La problématique est posée. Le candidat relève et précise les impacts positifs de la certification :</p> <ul style="list-style-type: none"> • participe-t-elle à une évolution, • l'accompagne-t-elle • ou y répond-elle ? <p>Le candidat relève et précise les effets négatifs de l'absence de la certification. Le candidat démontre la complémentarité du projet de certification par rapport à un métier. La note d'opportunité précise les objectifs et la finalité du projet de certification.</p>
<p>Compétence 3.</p> <p>Démontrer la valeur d'usage du projet de certification, en s'appuyant sur des éléments de preuve conformes, afin de confirmer les bénéfices pour l'entité utilisatrice et pour les stagiaires.</p>	<p>Épreuve pratique portant sur la présentation du projet de certification + entretien oral avec le jury</p> <p>Le candidat est évalué sur sa capacité à évaluer les témoignages des entités utilisatrices afin de déterminer ceux qui sont les plus pertinents pour le dossier</p> <p><u>Durée</u> : 10 min</p>	<p>Qualités générales attendues : Rigoureux et méthodique</p> <p>Indicateurs (éléments observables directement) Le candidat évalue la provenance des témoignages :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'entité ou l'auteur émetteur de courrier. • son champ d'intervention • son lien avec l'organisme certificateur. <p>Le candidat contrôle le contenu des témoignages :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour l'entité utilisatrice (bénéfices, augmentation de chiffre d'affaires, développement des parts de marché, fidélisation des clients, sécurisation d'emploi). • pour le stagiaire (les compétences développées, sécurisation de son parcours professionnel, reconnaissance de son expertise, réorientation professionnelle) et le nombre des salariés bénéficiant du projet de certification. <p>Le candidat évalue la forme des témoignages :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'entité utilisatrice : logo, un en – tête/ou un pied de page • il s'assure que le témoignage est daté et récent

<p>Compétence 4.</p> <p>Recenser les compétences professionnelles complémentaires à partir de l'observation d'une situation de travail, en les structurant selon la méthodologie adaptée, afin de les organiser sous la forme d'un référentiel de compétences.</p>	<p>Epreuve pratique</p> <p>Le candidat est évalué sur sa capacité à écrire des compétences en complémentarité d'un métier ou d'une activité professionnelle.</p> <p>Le candidat devra mobiliser ses connaissances sur la notion de compétences et la méthodologie d'écriture.</p> <p><u>Durée</u> : 10 mn</p>	<p>Qualité générale attendue : Le respect de la méthodologie et de la complémentarité du référentiel de compétences.</p> <p>Indicateurs (éléments observables directement) Les activités sont identifiées préalablement aux compétences. Les compétences sont définies. La méthodologie d'écriture en compétences est appliquée. Les verbes d'actions sont utilisés pour l'écriture des compétences. Les compétences sont organisées et structurées pour être complémentaires à un métier ou une activité professionnelle. Le référentiel de compétences est adossé sur un référentiel d'activités.</p>
<p>Compétence 5.</p> <p>Construire des modalités d'évaluation en déterminant les situations localisant une compétence attendue et son degré d'appropriation afin de formaliser un référentiel d'évaluation conforme aux attendus de France Compétences.</p>	<p>Épreuve pratique portant sur la présentation du projet de certification + entretien oral avec le jury</p> <p>Le candidat est évalué sur sa capacité à formuler les modalités et critères en cohérence avec l'objet de l'évaluation</p> <p><u>Durée</u> : 10 mn</p>	<p>Qualités générales attendues : Précis, objectif</p> <p>Indicateurs (éléments observables directement) Les modalités d'évaluation sont définies selon les compétences à évaluer (mise en situation professionnelle, QCM, cas pratiques). Le référentiel d'évaluation indique la qualité générale attendue (non observable directement). Le référentiel d'évaluation précise les attendus observables. Les critères d'évaluation sont précis et objectifs. Toutes les compétences sont évaluées. Les évaluations proposées sont adaptées aux compétences évaluées. Une grille d'évaluation est élaborée.</p>
<p>Compétence 6.</p> <p>Mettre en place les procédures de contrôle des modalités d'organisation des épreuves, en prévoyant les moyens permettant de faire évoluer le dispositif, de garantir la fiabilité et le respect du référentiel d'évaluation et d'assurer l'équité de traitement de tous les candidats, afin de préserver la qualité du processus de certification.</p>	<p>Épreuve pratique portant sur la présentation du projet de certification + entretien oral avec le jury</p> <p>Le candidat est évalué sur sa capacité à organiser un processus de contrôle de l'organisation des épreuves et d'amélioration continue.</p> <p><u>Durée</u> : 10 min</p>	<p>Qualité générale attendue : Formalisation et qualité du processus</p> <p>Indicateurs (éléments observables) :</p> <p>Un règlement d'examen est élaboré Le règlement d'examen précise les modalités d'organisation des épreuves, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la constitution d'un jury indépendant. • les actions de contrôle interne et externe. • les aménagements pour le public en situation de handicap. • la mise en place d'un système d'amélioration continue • les délais et voies des recours • la mise en place d'un conseil de perfectionnement ou un conseil pédagogique qui a pour mission de suivre l'évolution des besoins en compétences.

PRÉCISIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Evaluation écrite

Épreuve théorique de contrôle des connaissances (QCM)
Le candidat doit obtenir un résultat correspondant à 70% de bonnes réponses

Durée : 40 min

Lieu : En centre de formation

Modalités d'organisation : En salle d'examen

Evaluation orale

Épreuve pratique de présentation d'un projet de certification + entretien avec le jury

Le dossier professionnel est préparé en amont de la session de validation. Il est structuré autour d'un véritable projet. L'objectif est d'apprécier la capacité du candidat à concevoir la certification et le dossier support du projet en conformité avec les critères d'enregistrement d'une certification au Répertoire Spécifique.

L'entretien avec le jury :

L'entretien doit permettre au jury d'apprécier, la capacité du candidat à la compréhension du projet d'ensemble par le candidat :

- Une présentation argumentée de la méthodologie d'élaboration du projet d'enregistrement au répertoire spécifique.
- Un échange sous forme de questions/réponses avec le jury, sur le projet et plus largement sur l'ensemble des compétences que doit posséder le candidat.

Toutes les compétences du référentiel sont évaluées dans le cadre de cette épreuve pratique.

Type d'évaluation : Individuelle

Durée : 1 heure (30 min de présentation et 30 min d'entretien avec le jury)

Lieu : En centre de formation

Modalité d'organisation : En salle d'examen

Aménagement des épreuves : le responsable de l'organisme de formation informe les personnes en situation de handicap de leur droit à l'aménagement des épreuves, au moment de l'inscription.